



Assemblée générale

Distr. limitée
31 mars 2023
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-deuxième session

27 février-4 avril 2023

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Arabie saoudite*, Bahreïn*, Égypte*, Émirats arabes unis, Iran (République
islamique d'), Iraq*, Koweït*, Oman*, Pakistan, Qatar et Singapour* :
amendement au projet de résolution A/HRC/52/L.22/Rev.1**

52/... Contribution du Conseil des droits de l'homme au sujet des incidences qu'ont les politiques en matière de drogues sur les droits de l'homme

Après le cinquième alinéa du préambule, *insérer* un nouvel alinéa libellé comme suit :

Réaffirmant son engagement indéfectible de veiller à ce que tous les aspects de la réduction de la demande et des mesures connexes, de la réduction de l'offre et des mesures connexes et de la coopération internationale soient abordés en totale conformité avec les buts et principes énoncés dans la Charte, du droit international et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, du principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de tous les droits de la personne, des libertés fondamentales, de la dignité inhérente à tous les individus et des principes de l'égalité de droits et du respect mutuel entre États,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

